

Enseignement supérieur & Recherche

Le parcours des étudiants en premier cycle est ponctué de réorientations et de redoublements. Ainsi, seul un étudiant sur deux passe directement en deuxième année de licence (un sur quatre redouble et un sur quatre se réoriente ou abandonne ses études supérieures), alors que parmi ceux qui parviennent en troisième année de licence générale, près de sept étudiants sur dix obtiennent le diplôme en un an (neuf sur dix en licence professionnelle). En DUT, le passage en seconde année est élevé : il concerne sept étudiants sur dix. Le taux de réussite en seconde année l'est également : près de neuf étudiants sur dix ont obtenu leur diplôme à la session 2011. En STS, le taux de passage en seconde année est de 85 %. À la session 2011, le taux de réussite au BTS est de 72 % et augmente de deux points par rapport à 2010. Ces taux varient selon les caractéristiques des étudiants et l'établissement dans lequel ils effectuent leurs études. Mais au final, si l'on retient comme définition de l'échec en premier cycle le fait d'être sorti de l'enseignement supérieur sans diplôme, alors le taux d'échec en France est de l'ordre de 19 %, soit dix points de moins que la moyenne de l'OCDE.

Réussite et échec en premier cycle

Cette *Note d'Information* donne un état des lieux de la situation des étudiants en termes de parcours et de réussite dans les formations post-bac. Il s'agit aussi de nuancer les situations apparaissant comme un échec pour les étudiants du premier cycle de l'enseignement supérieur. L'obtention du diplôme après deux ou trois années d'études en premier cycle n'est en effet que l'une des facettes de la réussite. Les redoublements et les réorientations, d'ampleur variable selon la filière d'entrée dans

l'enseignement supérieur, dessinent des trajectoires non linéaires qui engendrent certes des coûts importants pour les étudiants, pour leurs familles et pour la collectivité, mais peuvent conduire à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur. L'étude qui suit présente des données visant à mesurer l'obtention du diplôme à l'issue d'un premier cycle (*voir encadré « Données de cadrage sur le premier cycle »*), et ce sans redoublement, dans la voie dans laquelle l'étudiant s'est initiale-

Données de cadrage sur le premier cycle

Le premier cycle de l'enseignement supérieur est accessible après le baccalauréat (ou une équivalence de ce niveau) et s'étend sur les deux ou trois premières années de l'enseignement supérieur. La durée des formations proposées varie selon le type de diplôme et d'établissement. Depuis la réforme LMD (licence-master-doctorat), le premier cycle à l'université est sanctionné par une licence au bout des trois années de formation (bac + 3). Les instituts universitaires de technologie (IUT), rattachés aux universités, délivrent le diplôme universitaire de technologie en deux ans (DUT). À cela, s'ajoute depuis 2000 la licence professionnelle ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2, qui prolonge les formations professionnelles en deux ans (DUT et BTS). Hors de l'université, d'autres formations sont assurées dans les lycées (sections de techniciens supérieurs [STS], classes préparatoires aux grandes écoles [CPGE]), les écoles privées (formations ingénieurs, de management, de commerce, d'art), ainsi que dans les établissements préparant à des études paramédicales et sociales. Parmi les grandes filières du premier cycle, près de 880 000 étudiants étaient inscrits pour la préparation d'un diplôme du premier cycle dans les universités françaises à la rentrée 2011 (dont 115 800 en IUT, 55 000 en PACES et 693 100 en licence), 246 000 étudiants étaient inscrits en STS, et environ 80 000 en CPGE.

L'examen d'un échantillon de bacheliers en 2008 montre un déplacement du choix d'orientation des nouveaux bacheliers, du premier cycle universitaire vers les écoles, de plus en plus nombreuses, dans des domaines variés. Le taux d'inscription dans les écoles d'ingénieurs, les écoles artistiques, culturelles, paramédicales ou sociales (ou des préparations à l'entrée dans ces écoles) a doublé au cours des dix dernières années (de 7 % à 14 %).

L'étude de la réussite en premier cycle s'appuie en grande partie sur deux sources : les campagnes de remontées annuelles d'inscrits et de diplômés par les établissements (système d'information sur le suivi de l'étudiant [SISE]), et le panel de bacheliers de 2008. L'augmentation et la diversification des formations proposées à l'extérieur des universités ne permettent pas à l'heure actuelle le traitement exhaustif de la réussite en premier cycle de l'enseignement supérieur.

ment engagé. Elle donne ensuite des éléments sur les réorientations observées tout au long du parcours des étudiants dans le supérieur.

L'échec en première année

L'échec à l'université concerne principalement la première année après le baccalauréat dans l'enseignement supérieur. Il peut résulter d'une mauvaise orientation, mais aussi d'une difficulté à s'adapter à un contexte très différent de celui du lycée. Il concerne d'abord les bacheliers professionnels, mal préparés par leurs études antérieures à s'engager dans une formation universitaire générale de premier cycle, et, dans une moindre mesure, les bacheliers technologiques, notamment lorsqu'ils sont issus des séries tertiaires. En 2012-2013 (tableau 1), 43,8 % des étudiants entrés en 2011-2012 en première année de l'enseignement supérieur universitaire (IUT et formations universitaires d'ingénieurs inclus) sont passés en deuxième année tandis que 29,0 % ont redoublé leur première année. 27,2 % sont sortis du système universitaire : sortie définitive, temporaire ou orientation vers des filières supérieures non universitaires (STS, formations paramédicales et sociales...).

Le taux de passage le plus élevé dans la même filière se situe en IUT (71,4 %) et en formation d'ingénieurs (70,5 %), tandis que le taux le plus faible est observé en santé (15,3 %) en raison du *numerus clausus* ré-

glementant le passage en deuxième année. Dans les filières générales, le taux de passage dans la même filière varie fortement : élevé en sciences économiques et gestion (43,8 %), en sciences fondamentales et applications (41,9 %), ainsi qu'en droit-sciences politiques (41,7 %), il est faible en administration économique et sociale (AES) (25,5 %). Ces écarts entre filières s'expliquent en partie par l'origine scolaire des entrants en premier cycle : 68,0 % des entrants en sciences économiques et gestion sont titulaires d'un baccalauréat général contre 43,2 % en AES.

Un entrant en première année sur dix se réoriente vers une autre filière universitaire en cours ou en fin de première année. Dans huit cas sur dix, ce changement de filière s'accompagne d'un redoublement. Qu'ils réussissent ou qu'ils redoublent, près des deux tiers des entrants en première année poursuivent leurs études dans la même discipline.

Plus d'un quart des entrants quittent l'université après un an d'études : ils peuvent s'orienter vers une STS, vers une école recrutant directement après le baccalauréat, certains (peu nombreux parmi les bacheliers généraux, davantage parmi les bacheliers professionnels) abandonnent leur études supérieures. Les taux de sortie sont plus élevés en AES (40,5 %), en lettres-sciences du langage-arts (38,5%), en langues (37,6 %), qu'en droit-sciences politiques (23,8 %). Les formations d'ingénieurs, celles de la santé ainsi que les IUT ont les taux de sortie les plus faibles.

L'écart entre inscription administrative et présence réelle est plus élevé en première année de licence

L'étude du passage en deuxième année se fait sur la base des inscriptions. Or, certaines d'entre elles peuvent ne pas se concrétiser par la présence effective de l'étudiant. Certains étudiants peuvent être dans une situation d'attente, et privilégier par la suite une inscription dans une autre filière. D'autres peuvent abandonner très tôt dans l'année et se diriger vers le marché du travail. L'indicateur de présence aux examens permet de rendre compte de l'assiduité des étudiants inscrits à l'université. Il recense en effet le nombre d'étudiants ayant obtenu au moins une note supérieure à zéro au cours de l'année parmi les étudiants inscrits une année scolaire donnée. En licence générale, le taux de présence aux examens des étudiants inscrits en 2010-2011 est de 86,7 %. La présence aux examens varie selon l'année d'études : en première année de licence, ce taux est de 81,9 % contre 89,2 % en deuxième année. Par effet de sélection, plus on s'achemine vers l'année terminale et plus l'assiduité des étudiants aux examens est importante : 92,5 % en troisième année de licence générale (92,6 % en licence professionnelle). À titre de comparaison, l'assiduité aux examens est plus élevée en IUT (95,4 %) et en PACES (95,7 %).

TABLEAU 1 - Devenir, un an après, des entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire en 2011-2012 (%)

France métropolitaine + Dom

	Taux de passage			Taux de redoublement			Taux de sortie	Ensemble
	Même filière	Autre filière	Sous-total	Même filière	Autre filière	Sous-total		
Droit - sciences politiques	41,7	0,8	42,5	25,5	8,1	33,6	23,8	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	43,8	1,0	44,8	15,5	8,6	24,1	31,1	100,0
AES	25,5	3,6	29,1	19,0	11,4	30,4	40,5	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	39,0	2,9	41,9	11,4	8,3	19,7	38,5	100,0
Sciences humaines et sociales	41,4	1,6	43,0	14,6	7,7	22,3	34,7	100,0
Langues	34,9	2,6	37,4	16,4	8,6	25,0	37,6	100,0
Sciences fondamentales et applications	41,9	4,5	46,4	15,6	8,8	24,4	29,2	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	37,2	1,3	38,5	18,4	10,9	29,3	32,2	100,0
STAPS	39,0	0,2	39,2	24,2	6,2	30,5	30,3	100,0
Ensemble des filières générales de première année	39,4	2,0	41,4	17,9	8,4	26,3	32,2	100,0
Santé (1)	15,3	1,3	16,7	51,6	12,9	64,5	18,9	100,0
IUT	71,4	0,2	71,6	10,6	4,5	15,0	13,3	100,0
Ingénieurs (2)	70,5	1,5	72,0	8,3	13,3	21,7	6,3	100,0
Toutes filières	42,2	1,6	43,8	20,7	8,3	29,0	27,2	100,0

(1) 95 % des étudiants sont inscrits en PACES.

(2) Formations d'ingénieurs classiques et en partenariat.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE

73,7 % des étudiants entrant en L3 obtiennent leur licence en un an

Parmi les nouveaux entrants en troisième année de licence générale (L3) en 2010-2011, 73,7 % ont obtenu leur diplôme à la session 2011. C'est plus d'un point supérieur au taux de réussite en L3 en 2009-2010 (72,6 %). Six étudiants sur dix sont des femmes et leur réussite est de 6,5 points plus élevée que celle des hommes (respectivement 76,2 % et 69,7 %). Parmi les bacheliers généraux, les lauréats d'un baccalauréat économique et social sont les plus nombreux à obtenir leur licence en un an (80,0 %) et les bacheliers littéraires les moins nombreux (76,5 %) (*tableau 2*). En revanche, les chances de réussite en un an sont beaucoup plus faibles pour les lauréats d'un baccalauréat technologique (66,3 %) ou d'un baccalauréat professionnel (59,6 %) : même une fois franchies les deux premières années, les difficultés demeurent. Celles-ci sont encore plus importantes pour les non-bacheliers, puisque seulement 51,0 % d'entre eux obtiennent leur diplôme. Les étudiants qui se sont présentés au baccalauréat « à l'heure ou en avance » parviennent à une réussite bien plus élevée que ceux arrivés en retard au baccalauréat. C'est dans la discipline « Sciences économiques » que le taux de réussite en L3 est le plus important (79,5 %), et en « Sciences fondamentales et applications » qu'il est le plus faible (66,4 %) (*tableau 3*).

Réussite élevée en licence professionnelle

La réussite des étudiants en licence professionnelle est élevée : 88,0 % des étudiants inscrits en 2010-2011 ont été diplômés à la session 2011. Quel que soit le baccalauréat d'origine, la réussite reste élevée : l'écart entre le taux de réussite des étudiants issus d'un baccalauréat général (90,2 %) et celui des bacheliers professionnels (86,3 %) est de 3,9 points seulement. Les différences de réussite selon le genre sont peu marquées, 87,1 % des hommes réussissent la licence, contre 89,0 % pour les femmes. Les taux de réussite sont plus élevés lorsque l'étu-

La PACES

La première année commune aux études de santé (PACES) a été mise en place à la rentrée universitaire 2010-2011 et remplace la première année du premier cycle des études de médecine (PCEM) et de pharmacie (PCEP). Elle a pour objectif de faciliter la réorientation des étudiants dans les études de la santé. Elle regroupe les études de médecine, d'odontologie, de pharmacie et de maïeutique. Elle est sanctionnée par quatre concours distincts. Jusqu'à la mise en place de la PACES, les effectifs en PCEM ont doublé sur la période 2001-2009 (près de 25 000 en 2001 à 50 000 en 2009). À la rentrée 2011, 55 000 étudiants étaient inscrits en PACES, soit une légère diminution de 0,3 % par rapport à l'année précédente. Le profil des inscrits en PACES évolue peu : ils sont en quasi-totalité issus d'un baccalauréat scientifique, le plus souvent « à l'heure ou en avance » dans leurs scolarités et sont majoritairement issus de milieux favorisés ou très favorisés. Près de deux tiers des étudiants inscrits en PACES sont des femmes. Le passage en deuxième année est limité par le *numerus clausus*, seuls les étudiants ayant obtenu les meilleurs résultats sont admis à poursuivre dans les études de médecine, d'odontologie, de pharmacie ou encore de maïeutique. Près de neuf étudiants sur dix ne réussissent pas à passer en deuxième année après une seule année d'études dans le supérieur et environ la moitié décide de redoubler pour tenter à nouveau leur chance. Environ un tiers parviennent à intégrer des études de médecine, pharmacie, odontologie ou maïeutique en un ou deux ans.

TABLEAU 2 - Réussite selon la série du baccalauréat parmi les primo-entrants en L3 en 2010-2011 (%)

France entière

Filière de baccalauréat	Part des inscrits (%)	Taux de réussite (%)
Littéraire	18,9	76,5
Économique	26,8	80,0
Scientifique	32,3	77,8
Baccalauréat général	77,9	78,2
Technologique STG	5,6	66,0
Autre technologique	3,7	66,7
Baccalauréat technologique	9,3	66,3
Baccalauréat professionnel	0,8	59,6
Ensemble baccalauréat	88,0	76,8
Non-bacheliers	12,0	51,0
Ensemble	100,0	73,7

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE

TABLEAU 3 - Réussite selon la discipline parmi les primo-entrants en L3 en 2010-2011 (%)

France entière

Discipline d'inscription en L3	Part des inscrits (%)	Taux de réussite (%)
Sciences économiques	14,4	79,5
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	7,4	75,9
Droit - sciences politiques	16,4	75,7
STAPS	3,5	74,7
AES	4,9	74,7
Lettres - arts	8,4	74,2
Sciences humaines et sociales	20,8	72,4
Langues	10,4	72,0
Sciences fondamentales et applications	13,7	66,4
Ensemble	100,0	73,7

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE

diant est sorti du second degré avec une trajectoire scolaire sans redoublement (90,3 %, contre 84,0 % si plus d'un an de retard). La spécialité « Échanges et gestion » est choisie par 33,6 % des étudiants de licence professionnelle en 2010-2011, ils bénéficient d'un taux de réussite de 88,1 % en un an. La spécialité « Communication et information » rassemble 14,4 % des étudiants, et possède un taux de réussite proche de celui des étudiants en « Échanges et gestion » (87,7 %) (*graphique 1*). Parmi les étudiants ayant choisi la spécialité « Services aux personnes »

(11,3 % des effectifs), 82,8 % obtiennent leur diplôme en un an, c'est de loin le taux de réussite le plus bas des treize spécialités. Les écarts de réussite sont plus marqués selon la formation suivie l'année précédente. Les diplômés d'un DUT sont ceux qui réussissent le mieux avec un taux de réussite de 92,6 %, tandis que la réussite des étudiants qui n'étaient pas inscrits dans un diplôme du premier cycle l'année précédente reste la plus faible (85,2 %) (*tableau 4*).

Près de neuf entrants en seconde année de DUT sur dix sont diplômés en un an

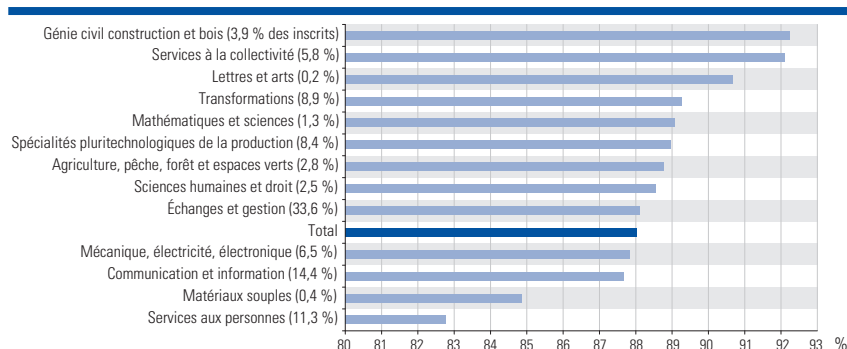
Parmi les étudiants inscrits pour la première fois en seconde année de DUT en 2010, 87,0 % ont obtenu le diplôme à la session 2011 (tableau 5). Ce taux de réussite est stable par rapport à la cohorte d'étudiants inscrits en 2009. En 2010, la part des hommes est plus importante que celle des femmes (respectivement 73,9 % et 26,1 %) dans le secteur de la production, alors que celles-ci sont plus nombreuses que les hommes dans le secteur des services (53,4 % contre 46,6 %). La diversité des trajectoires en second cycle de l'enseignement secondaire ainsi que la nature du baccalauréat influent sur la réussite des étudiants en DUT. Les étudiants arrivant en terminale « à l'heure ou en avance » ont un taux de réussite de 89,7 %, supérieur de 5,2 points à celui des étudiants ayant « un an de retard », et de 10,8 points au taux de ceux qui ont « plus d'un an de retard ». La série du baccalauréat joue également un rôle considérable : les étudiants issus des baccalauréats généraux ont un taux de réussite de 89,7 %. La réussite des bacheliers technologiques est moindre avec 82,0 %, tandis que celui des bacheliers professionnels est le plus faible : 79,7 % obtiennent le DUT au bout de leur seconde année de formation. Ces derniers représentaient 1,6 % des inscrits en 2010, alors que les bacheliers généraux formaient plus des deux tiers des effectifs.

Les spécialités de DUT se caractérisent par leur diversité en termes d'effectifs et de réussite. Deux spécialités rassemblent plus d'un tiers des étudiants, la spécialité « Gestion des entreprises et des administrations » (17,8 %) et la spécialité « Techniques de commercialisation » (18,5 %), et ont des taux de réussite respectivement de 86,6 % et 91,5 %. La réussite des étudiants est en revanche plus faible dans les spécialités « Génie civil » (74,8 %) et « Génie électrique et informatique industrielle » (78,6 %).

Le nombre de diplômés au BTS continue d'augmenter

À la session 2011, 160 000 candidats se sont présentés à l'examen du brevet de

GRAPHIQUE 1 - Réussite en licence professionnelle des étudiants inscrits en 2010-2011 selon la spécialité (%)



Remarque : les pourcentages entre parenthèses indiquent la part des inscrits pour chaque spécialité.

Lecture : 33,6 % des étudiants de licence professionnelle inscrits en 2010-2011 ont choisi la spécialité « Échanges et gestion », et parmi ces étudiants 88,1 % ont obtenu la licence à la session 2011.

Champ : France entière.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES

TABLEAU 4 - Réussite en licence professionnelle des étudiants inscrits en 2010-2011 selon la formation suivie l'année précédente (%)

France entière

Situation l'année précédente	Taux de réussite (%)
DUT	92,6
Licence	89,6
STS	88,2
Autres formations universitaires	85,7
Non scolarisés	85,2
Ensemble	88,0

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE

TABLEAU 5 - Réussite au DUT parmi les entrants en seconde année par secteur et spécialité de formation (%)

France entière

Spécialité	Effectif en seconde année de DUT	Réussite à l'examen (%)
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile	19	100,0
Chimie	1 422	86,3
Génie biologique	2 905	92,9
Génie chimique - génie des procédés	494	84,6
Génie civil	1 832	74,8
Génie du conditionnement et de l'emballage	117	90,6
Génie électrique et informatique industrielle	3 092	78,6
Génie industriel et maintenance	726	85,0
Génie mécanique et productique	2 840	81,9
Génie thermique et énergie	989	91,5
Hygiène sécurité environnement	799	91,1
Mesures physiques	1 868	84,6
Qualité, logistique industrielle et organisation	904	86,9
Réseaux et télécommunications	1 140	83,0
Sciences et génie des matériaux	429	82,1
Ensemble du secteur de la production	19 576	84,3
Carrières juridiques	897	87,6
Carrières sociales	1 398	92,0
Gestion administrative et commerciale	772	90,0
Gestion des entreprises et des administrations	8 692	86,6
Gestion logistique et transport	1 214	89,0
Information communication	1 972	94,8
Informatique	3 239	81,9
Services et réseaux de communication	1 444	89,7
Statistiques et informatique décisionnelle (1)	501	83,8
Techniques de commercialisation	9 007	91,5
Ensemble du secteur des services	29 136	88,7
Total	48 712	87,0

(1) Statistiques et traitements informatiques des données (STID) avant la rentrée 2009.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE

technicien supérieur (BTS), ce qui représente pour la seconde année consécutive une baisse des effectifs (- 1,5 % par rapport à la session 2010) (*tableau 6*). En revanche, le taux de réussite augmente à nouveau en 2011 (+ 1,2 % par rapport à 2010), 114 900 étudiants ont été admis à la session 2011. Les candidats titulaires de baccalauréats S et ES, ainsi que des séries STI et Hôtellerie, obtiennent les meilleurs résultats. Le taux de réussite est en revanche moindre chez les lauréats des séries STT, STG, SMS, et de façon plus marquée encore chez les titulaires d'un baccalauréat professionnel (54,5 %). Les étudiants ayant choisi les spécialités de la production au cours de leur baccalauréat professionnel ont une réussite plus élevée que celle des étudiants des spécialités des services (65,5 % contre 48,4 %). Cela s'explique par un taux de réussite plus élevé au BTS dans les spécialités de la production (78,4 % contre 69,8 % dans les spécialités des services).

Plus de 36 500 diplômes délivrés en formations paramédicales et sociales

À la session 2010, on dénombrait 36 500 diplômés d'études paramédicales et sociales (de niveau bac + 3 ou moins), chiffre relativement stable par rapport à la session précédente (36 800 diplômés en 2009). Près de 91,5 % des diplômes sont délivrés au niveau bac + 3 et 8,5 % au niveau bac + 1. Le domaine de formation « Soins infirmiers » rassemble environ 60 % des diplômés d'une formation paramédicale et sociale. Les autres domaines concernent moins de diplômés : 22 % pour les « Services sociaux », près de 10 % pour les « Services médicaux » et environ 8 % pour « Travail social et orientation ». Depuis la session 2004, la répartition des diplômés par domaine de formation a peu évolué et est très proche de celle observée parmi les inscrits.

Plus de huit diplômés sur dix sont des femmes (82,2 %), c'est le taux le moins élevé depuis 2004 (maximum atteint en 2006 avec 84,2 %). À noter qu'elles sont amplement majoritaires dans tous les domaines de formation (*tableau 7*).

TABLEAU 6 - Réussite au BTS selon le diplôme initial, session 2011 (%)

France métropolitaine + Dom (hors Mayotte)

	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Baccalauréat général	47 417	39 181	82,6
Série L	10 357	8 190	79,1
Série ES	20 297	16 896	83,2
Série S	16 763	14 095	84,1
Baccalauréat technologique	71 937	53 471	74,3
Séries STT, STG	42 276	30 143	71,3
Série STI	19 774	15 884	80,3
Série STL	3 400	2 520	74,1
Série SMS	3 697	2 660	72,0
Série Hôtellerie	1 662	1 346	81,0
Autres séries	1 128	918	81,4
Baccalauréat professionnel	32 780	17 874	54,5
Domaines de la production	11 753	7 701	65,5
Domaines des services	21 027	10 173	48,4
Autres diplômes (BT, BMA, étrangers...)	7 865	4 388	55,8
Total BTS	159 999	114 914	71,8

Champ : tous les candidats présents à l'examen du BTS en 2011, hors BTS agricole. Les données de Mayotte ne sont pas disponibles.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information OCEAN

TABLEAU 7 - Répartition des diplômés de paramédical et social selon le sexe et le domaine de formation

France entière

	Femmes		Hommes		Total	
	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)
Services médicaux	2 223	63,1	1 299	36,9	3 522	100,0
Services sociaux	6 271	77,6	1 805	22,4	8 076	100,0
Soins infirmiers	18 798	85,3	3 237	14,7	22 035	100,0
Travail social et orientation	2 739	94,6	155	5,4	2 894	100,0
Total	30 031	82,2	6 496	17,8	36 527	100,0

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES / DREES

80 400 inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

En dix ans, le nombre d'étudiants inscrits en CPGE est passé de 70 200 étudiants à 80 400 à la rentrée 2011, soit une augmentation de près de 14,5 %. Pour autant, les effectifs de première année et de seconde année semblent se stabiliser depuis 2008. La majorité des étudiants sont inscrits en filière scientifique (61,8 %), moins d'un quart sont en filière économique (23,1 %) et une minorité sont en filière littéraire (15 %). Parmi les inscrits de première année en 2010-2011, 71,7 % sont inscrits en seconde année de CPGE en 2011-2012. La seconde année de CPGE n'est pas sanctionnée par un diplôme, il est donc assez difficile de déterminer la réussite des étudiants inscrits en classe préparatoire. On peut cependant, par le biais d'appariements entre les différentes sources d'informations sur les inscriptions des étudiants dans l'ensei-

gnement supérieur, connaître le parcours des inscrits en seconde année de CPGE un an plus tard. Ainsi, parmi les 31 700 inscrits en seconde année de CPGE en 2010-2011, on retrouve 87 % des étudiants dans les fichiers d'inscriptions à un diplôme d'enseignement supérieur en 2011-2012.

Parmi les entrants en seconde année de CPGE, un sur cinq est à nouveau inscrit en CPGE l'année suivante : le redoublement est plus répandu en CPGE scientifique (27,3 %) ou littéraire (24,5 %) qu'en filière économique (7,7 %).

Pour les autres, deux tiers des élèves de CPGE économique intègrent une école de commerce à l'issue de la seconde année de CPGE, la proportion correspondante est de 50,7 % pour les élèves de CPGE scientifique en direction des écoles d'ingénieurs. L'université (IEP compris) est le débouché principal des CPGE littéraires, même si près de 10 % d'entre eux obtiennent une école (ENS ou école de management) au bout de deux ans.

Environ un élève de CPGE sur huit (un sur six en CPGE littéraire) intègre après la seconde année une « autre formation », parmi lesquelles figurent, entre autres, les écoles artistiques et culturelles et les écoles de journalisme (tableau 8).

Face aux situations d'échec, les réorientations offrent des alternatives vers la réussite

Les analyses précédentes rendent compte de la réussite ou de l'échec dans le premier cycle selon la filière d'entrée, sur la base des données les plus récentes. Une autre approche est possible, à partir de l'analyse de l'ensemble des parcours des jeunes entrant dans l'enseignement supérieur, quelle que soit leur durée. Elle nécessite un suivi suffisamment long pour être sûr que tous les jeunes de la cohorte aient terminé leurs études supérieures. En effet, certains ont suivi des parcours d'une durée très supérieure à la durée théorique (deux ans pour un BTS ou un DUT, trois ans pour une licence), ont échoué aux examens terminaux ou se sont réorientés en cours d'études supérieures.

Ce sont les panels de bacheliers qui apportent ce type d'éléments sur les parcours et les stratégies adoptées par les étudiants durant leurs études supérieures. Ils permettent notamment de mieux appréhender ces phénomènes de redoublements et de réorientations. Ils donnent aussi une mesure du taux d'échec, défini comme la part de sortants sans diplôme parmi les jeunes bacheliers ayant accédé à l'enseignement supérieur. Les dernières données disponibles portent sur des jeunes entrés

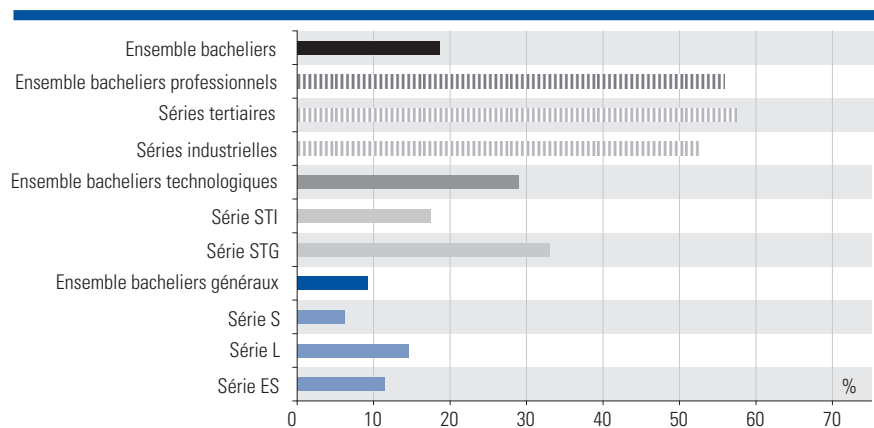
en sixième en 1995 et ayant donc entamé leurs études supérieures entre 2002 et 2006. Elles indiquent que 19 % des élèves entrés en sixième en 1995 ayant obtenu le baccalauréat puis entamé des études dans l'enseignement supérieur en sont sortis sans obtenir de diplôme. Ce taux d'échec est inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE, qui est de l'ordre de 30 %. Il varie nettement selon le baccalauréat d'origine. Ainsi, la probabilité de sortir sans diplôme de l'enseignement supérieur est de 9 % pour les titulaires d'un baccalauréat général, de 29 % pour ceux d'un baccalauréat technologique et de 56 % pour un baccalauréat professionnel (graphique 2).

Les réorientations sont fréquentes en PACES (du fait du nombre de places limité par le *numerus clausus*) et, dans une moindre mesure, en CPGE (essentiellement des CPGE littéraires vers des L3) et à l'université (tableau 9). Elles concernent un quart des bacheliers 2008 qui se sont inscrits en licence après le baccalauréat. Si

l'on prend comme population de référence les jeunes entrés en sixième en 1995 et s'étant orientés après le baccalauréat vers une licence, de manière à avoir une vision de l'ensemble de leur parcours, on constate que 80 % sont sortis de l'enseignement supérieur avec un diplôme. Le plus souvent, ils ont obtenu au moins un diplôme à l'université ; mais 18 % ont acquis leur diplôme ailleurs après s'être réorientés avec succès dans une autre formation, souvent une STS. Cette part est plus élevée encore parmi les seuls bacheliers technologiques : inscrits en licence le plus souvent faute d'avoir été admis dans la filière qu'ils souhaitaient, ils parviennent de plus en plus souvent à se réorienter. 53 % d'entre eux ont quitté l'enseignement supérieur avec un diplôme : dans la moitié des cas, ils ont obtenu ce diplôme ailleurs qu'à l'université.

Les sorties précoces sans diplôme de l'enseignement supérieur (qui fournissent une mesure du « décrochage ») sont d'ampleur faible en CPGE et IUT, plus marquée en

GRAPHIQUE 2 - Taux d'échec dans le supérieur selon la série du baccalauréat (%)



Lecture : parmi les jeunes entrés en sixième en 1995 qui ont obtenu le baccalauréat et qui ont ensuite poursuivi des études supérieures, 19 % n'ont pas obtenu de diplôme de l'enseignement supérieur. La proportion est de 29 % pour les titulaires d'un baccalauréat technologique.

Champ : France métropolitaine.

Source : MEJR-DGRI / DGESIP-SIES - Panel d'élèves entrés en sixième en 1995 dans un collège public ou privé

TABLEAU 8 - Poursuite d'études en 2011-2012 des étudiants primo-inscrits en seconde année de CPGE en 2010 - cohorte de 31 707 étudiants

France entière

Établissement d'inscription en 2011-2012 pour les élèves entrés en seconde année de CPGE en 2010	Filière économique (25,0 %)		Filière littéraire (12,7 %)		Filière scientifique (62,3 %)		Ensemble des filières	
	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)
CPGE	606	7,7	990	24,5	5 390	27,3	6 986	22,0
ENS	57	0,7	74	1,8	176	0,9	307	1,0
Écoles vétérinaires	-	-	-	-	161	0,8	161	0,5
Écoles d'ingénieurs (1)	-	-	-	-	10 019	50,7	10 019	31,6
Écoles de management	5 183	65,5	286	7,1	120	0,6	5 589	17,6
Universités	1 017	12,9	2 033	50,3	1 483	7,5	4 533	14,3
Autres formations ou abandon d'études (2)	1 049	13,3	657	16,3	2 406	12,2	4 112	13,0
Ensemble	7 912	100,0	4 040	100,0	19 755	100,0	31 707	100,0

(1) Y compris les écoles d'ingénieurs rattachées aux universités.

(2) L'étudiant n'a pas été retrouvé dans les systèmes d'information l'année suivante, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'a pas poursuivi ses études dans l'enseignement supérieur. Lecture : parmi les primo-inscrits en seconde année de CPGE en 2010, 22 % ont redoublé leur année. Plus de 31 % se sont orientés vers une école d'ingénieurs (exclusivement des étudiants de filière scientifique) et plus de 17 % vers une école de management (en quasi-totalité des étudiants de filière économique).

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SCOLARITÉ

licence et en STS. Elles sont le plus souvent le fait des bacheliers professionnels, même si 9 % des bacheliers généraux sans mention présents en L1 à la rentrée 2008 et 13 % des bacheliers technologiques pré-

sents en L1 à la rentrée 2008 avaient quitté l'enseignement supérieur sans diplôme en mars 2011.

Samuel Fouquet,
MESR DGESIP/DGRI SIES

TABLEAU 9 - Devenir la troisième année des bacheliers 2008 inscrits dans l'enseignement supérieur après leur baccalauréat selon les grandes orientations (%)

France entière

Orientation après le baccalauréat	Situation la troisième année	Bacheliers 2008	Rappel panel 95
L1	Inscription en L3	41	43
	Inscrit en L1 ou L2	24	24
	Réorientation	25	22
	Sortie sans diplôme	10	11
CPGE	Entrée dans une grande école	50	48
	Toujours inscrit en CPGE	18	21
	Réorientation	31	30
	Sortie sans diplôme	1	1
IUT	Obtention du DUT	68	72
	dont : poursuivent leurs études	85	81
	Toujours inscrit en IUT	16	13
	Réorientation	12	11
STS	Sortie sans diplôme	4	4
	Obtention du BTS	60	56
	dont : poursuivent leurs études	53	46
	Toujours inscrit en STS	17	17
PACES	Réorientation	6	5
	Sortie sans diplôme	17	22
	Inscription en deuxième cycle	13	16
	Toujours inscrit en premier cycle	24	32
PACES	Réorientation	59	48
	Sortie sans diplôme	4	4

Source : MESR DGRI/DGESIP SIES - panel de bacheliers 2008 et suivi après le bac d'un panel d'élèves entrés en sixième en 1995 et parvenus au bac pour la plupart entre 2002 et 2004.

Pour en savoir plus

- « Parcours et réussite en licence des inscrits en L1 en 2004 », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 09.23, MESR-SIES, décembre 2009.

- « Les étudiants en sections de techniciens supérieurs, année 2009-2010 », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 10.04, MESR-SIES, mars 2010.

- « Que deviennent les étudiants qui s'inscrivent en premier cycle des études de médecine ? », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 11.09, MESR-SIES, mai 2011.

- « Étudier en licence : parcours et insertion », *Relief*, n° 36, CEREQ, janvier 2012.

- « Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles - rentrée 2011 », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 12.02, MESR-SIES, avril 2012.

- « Parcours dans l'enseignement supérieur : devenir après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 12.05, MESR-SIES, juin 2012.

- « Parcours et réussite en licence et en master à l'université », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 13.02, MESR-SIES, avril 2013.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes

[depp.documentation@education.gouv.fr/statistiques](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

Sources et méthodologie

Plusieurs sources interviennent dans le calcul des indicateurs de réussite en premier cycle. La réussite en troisième année de licence, en licence professionnelle, en DUT ainsi que le calcul du taux de passage de la première année vers la deuxième année à l'université utilisent les données issues du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE). Les données utilisées pour la réussite en BTS proviennent du système d'information OCEAN. Celles relatives aux diplômés de paramédical et social sont issues de la DREES (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques – ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social). Les informations portant sur le taux d'échec et l'analyse des décrochages et réorientations dans l'enseignement supérieur sont issues de deux panels :

un premier comprenant 17 830 élèves entrés en sixième en 1995 dans un collège public ou privé en France métropolitaine ; un second panel porte sur un échantillon de 12 000 bacheliers qui étaient scolarisés dans un établissement public ou privé en France métropolitaine en 2007-2008 (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance [DEPP] – ministère de l'éducation nationale).

L'étude de la réussite aux diplômes de licence (générale et professionnelle) et de DUT porte sur les primo-inscrits de l'année terminale du diplôme (les étudiants redoublants sont donc exclus du champ). Le périmètre s'étend à l'ensemble des universités françaises (y compris l'université de Lorraine).